

Un des journalistes de La Dépêche est venu in situ se rendre compte du "cours" de l'histoire sur le Pont du Rec et, en toute objectivité, il est allé aussi interviewer le maire de Bourière et nous avons eu droit à un moment d'anthologie surréaliste que beaucoup d'entre vous auront lu et pour laquelle il nous semble important de répondre pour se caler un peu mieux dans le réalisme bouriégeois. Les arguments sont nombreux et pour quelqu'un d'extérieur au village, on serait presque enclin à le croire...la vérité est toute autre.

1- Quand ce maire parle de 70 000 euros pour la commune, il avance 1 chiffre dont il a aucune preuve puisque la seule assurance qu'il a à ce jour c'est une somme de 25000 euros pour la location et le droit de passage sur un terrain communal et pour une seule éolienne, les 3 autres étant sur des terrains privés! Le différentiel est au bon vouloir de la communauté des communes qui doit voter à l'unanimitéet en associant cette somme aux impôts des Bouriégeois certains peuvent imaginer qu'ils n'en paieront plus. C'est le contraire qui se passe déjà dans des communes qui ont des éoliennes, le transfert des compétences se faisant mal et l'argent se raréfiant, les dotations vont d'abord à ceux qui n'ont rien avant de pourvoir ceux qui touchent la "manne éolienne" quelle qu'elle soit...Qui plus est, en début de mandat, ce maire est allé rencontrer le président de la communauté des communes pour connaître la somme pour la commune et pouvoir ramener cet argument de choc à son conseil. La réponse fut claire : rien de plus que les locations. Depuis les choses semblent avoir changé mais aucune preuve apportée aux Bouriégeois à ce jour ...

Pour répéter à qui veut bien l'entendre, y compris aux journalistes ce montant de 70000 euros, nous espérons, que pour prouver sa bonne foi, ce maire aura la décence de démissionner si la commune, au final, n'a pas cette somme

Par contre, ce qu'il y a de sûr, comme l'a annoncé la FNAIM, l'immobilier baisse entre 30 et 40% dans tous les villages où se situent des sites industriels éoliens. A cet argument ce maire a déjà répondu que ça ferait de la place pour les jeunes qui avaient peu de moyens. ...En oubliant de demander aux jeunes qui pouvaient choisir entre 1 village avec ou sans éolienne, lequel il choisirait, même 30% plus cher mais avec la possibilité de pouvoir profiter pleinement de la nature et sans trouble pour leur santé ?????Quant aux propriétaires qui voudront vendre leurs biens ils n'auront plus qu'à porter plainte contre la mairie pour dépréciation du cadre de vielà aussi les procès démarrent en France....

2- Viennent ensuite les projets qui défient toute réalité et tout sens commun à savoir :

A- le tourisme. Il semble évident que dans un site industriel, développer le tourisme semble être 1 atout "fantastiquement" intéressant???

C'est à St Sernin qu'il y a le plus de lits en gîtes mais ce n'est vraisemblablement pas le développement touristique dont on parle ni l'économie touristique importante pour les décisions communales ...

B- la mise en valeur de l'Oppidum... ce qui est un choix tout à fait louable mais très paradoxal quand on participe en même temps à la destruction d'un village médiéval fossilisé sur St pierre le Clair où il faut laisser la place à une éolienne sans obliger ou même suggérer au constructeur de modifier l'implantation pour préserver le siteet que l'on est président de la commission patrimoine de la commune !!!!!??????

C'est une stratégie bien connue des compagnies, celle des compensations ...pour mieux faire passer la pilule...qui risque toujours de rester en travers parce qu'il s'agit bel et bien de destruction d'un territoire.

C- les manifestations culturelles comme le marché nocturne. Appeler 1 marché 1 manifestation culturelle augure assez bien le niveau de la culture pour celui qui en parle ...Quant au marché lui même qui est une heureuse initiative, il existe déjà et s'autofinance.

D- installer l'assainissement à St Sernin.... C'est 1 refrain usé qui a déjà été servi par le précédent maire pour ce qui concerne l'assainissement de Bourière qui s'est effectué sans la manne éolienne. Refrain qui laisserait à penser qu'un village qui n'a pas d'éoliennes ne peut pas avoir d'assainissement: absurde!

Le plus invraisemblable est d'argumenter que les bouriégeois ont choisi une liste pro éolienne. Ce qui est une contre vérité puisque si c'est le cas les habitants ont donné le plus de voix à celle qui est devenue la 1^{ère} adjointe et qui n'a jamais caché son opposition à ce projet. Le maire actuel ayant eu lui même le moins de voix et étant passé à

une voix près. Les bouriègeois se sont donc bien prononcés et sa légitimité tient à une voix, le reste de l'histoire est peut être la démonstration de cette fragilité démocratique où c'est celui qui a le moins de voix qui devient maire???

Qui plus est, une pétition a circulé en 2016 auprès des bouriègeois qui se sont exprimés à 80% contre ce projet .La pétition pour préserver St Pierre le Clair qui a circulé dans la Haute Vallée a rassemblé 2000 signatures -pétition confirmée par huissier avant d'être envoyée aux administrations concernées-

Nous rappellerons à ce propos que la 1ère adjointe a été exclue par le maire, à la demande de de Valeco, d'une réunion où il était question du projet éolien . Je laisse le lecteur seul juge ...

Et ce qui étonne ce monsieur c'est que certains de ses administrés ne viennent pas faire la fête avec lui?

En tant que maître de déni manifeste on peut comprendre mais l'absence de certaines informations vient aussi brouiller les cartes. En effet il omet de dire que la fête à St Sernin s'est très bien passé , qu'il y a eu autant de monde qu'à Bourière alors que nous sommes seulement un hameau et que le maire "se coupe" de ses administrés... puisqu'on ne l'a même pas aperçu!....

C'est aussi un maire qui ne dit pas forcément bonjour à ses administrés. Et puis se rendant sur un pont où 1 juge s'est déplacée, il va saluer Valeco et occulte ses concitoyenstoute une attitude très démocratique ...qui donne envie d'aller faire la fête organisée par un comité dont son épouse est la présidente !

Ce qui est le plus troublant dans le personnage c'est qu'il a fait partie du précédent conseil municipal, qu'il a vécu le climat délétère sur la commune depuis plus de 10 ans et que ce projet éolien existe. Il a affirmé vouloir se faire élire pour faire, vraisemblablement différemment au niveau démocratique que le précédent, ce qui semblait relativement aisé!!. C'est en tous les cas ce qu'il a dit aux personnes qu'il est allé chercher pour exclure le précédent maire alorsqu'il calque ses comportements sur ce dernier... à tout point de vue...sinon pire ! . Comment un maire d'une commune de 130 habitants peut-il oser dire que ce projet est «nécessaire et vital pour la commune» et d'avoir l'impression de faire une bonne action en même temps qu'une bonne affaire"?????

(Conjuguer les 2 nous paraît déjà suspect quant aux valeurs mais, il est vrai, que nous n'avons, vraisemblablement, pas les mêmes....)

Qu'est ce que c'est que la commune pour lui? Une identité abstraite et désincarnée sans les habitants qui la compose et dont il serait le chef?

C'est l'image type d'un fonctionnement jacobin où l'élu est le seigneur qui fait ce qu'il veut et où les "manants" doivent obtempérer...

Le "seigneur » en question peut continuer à "jouer comme il veut " et nous , citoyens responsables , nous ferons ce que nous avons à faire dans le cadre de la loi, de la légalité , de l'équité et dans le respect de la démocratie et des principes républicains .

D'ailleurs nous sommes plusieurs à ne plus se sentir en sécurité démocratique sur cette commune et, avec d'autres, nous avons donc décidé de monter un comité de vigilance citoyenne. Nous allons donc être encore plus attentifs, monsieur le maire de Bourière, à toutes les décisions que vous prendrez.

Le Collectif des Résistants du Pont du Rec
18 août 2017